

Lettre ouverte aux Parlementaires de Bourgogne-Franche-Comté

Objet : Alerte sur la situation financière des associations du secteur de la Solidarité et du Domicile dans le cadre des discussions budgétaires 2026

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

À l'heure où s'ouvrent les discussions budgétaires pour 2026, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté (FAS BFC), l'Union nationale de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services aux domiciles Bourgogne-Franche-Comté (UNA BFC), la Fédération des Etablissement Hospitalier et d'Aide à la Personnes (FEHAP), NEXEM, l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux Bourgogne-Franche-Comté (URIOPSS BFC) tiennent à vous alerter sur la **situation de plus en plus critique de nos associations**.

Selon la dernière enquête du Mouvement associatif, une part croissante des structures de l'économie sociale et solidaire se déclare en difficulté financière, certaines risquant la rupture à court terme. Les associations des secteurs de la Solidarité et du Domicile ne font pas exception. Elles sont pourtant **le dernier rempart contre la pauvreté, l'isolement et la perte d'autonomie**.

Un modèle privé solidaire en tension : entre gouvernance désintéressée et crise systémique

Le modèle des établissements privés solidaires, fondé sur une gouvernance désintéressée et ancrée dans la société civile, repose sur l'engagement de bénévoles au sein des conseils d'administration. Pourtant, en 2025, le renouvellement des instances dirigeantes devient de plus en plus complexe. Les responsabilités qui incombent aux présidents d'organismes gestionnaires sont lourdes, notamment face à des **difficultés croissantes de financement et de recrutement**, dans un contexte de **pression réglementaire accrue**.

Dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle

- Le **taux de pauvreté continue de progresser** en Bourgogne-Franche-Comté, passant de 12,8% en 2020, 13,4% en 2021 (dernière année disponible) augmentant ainsi les besoins de soutien et d'accompagnement
- **La durée d'attente de logement social dans la région s'est allongée**, passant de 3 mois avant 2020 à 6 mois aujourd'hui. Plus de 40 000 familles sont en attente de logement en Bourgogne-Franche-Comté

- Le **nombre de personnes sans abri** augmente, y compris parmi les enfants, avec des dispositifs d'hébergement saturés, en diminution, et avec des perspectives de départ vers le logement social en diminution.
- Les **baisses de dotations** fragilisent directement les structures d'insertion par l'activité économique, alors même qu'ils constituent un **levier majeur de retour à l'emploi**, pilier de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
- L'enquête **Etat des lieux des Solidarités de la FAS** révèle que **50,52% des structures de l'insertion sociale et professionnelle connaissent une dégradation de leur trésorerie** sur les trois dernières années, et **18,9% ont connu des découverts bancaires** récurrents sur les 24 derniers mois.

Nos associations accompagnent chaque jour celles et ceux que la société laisse trop souvent de côté. **Sans soutien renforcé, ce sont des pans entiers de l'action sociale qui risquent de disparaître.**

Dans le champ du domicile

- Les **services autonomie à domicile** sont indispensables au maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap. Leur disparition aurait des conséquences humaines et sociales majeures.
- Nos structures à but non lucratif portent une mission d'**intérêt général** : elles accompagnent **tous les bénéficiaires, sans sélection**, quel que soit leur degré de dépendance ou leur lieu d'habitation, à la différence du secteur lucratif par ailleurs.
- La situation économique est alarmante : au niveau national, **37 % des structures UNA se considèrent en difficultés financières en 2025, dont 17 % en risque de rupture de trésorerie imminente**. Les structures de Bourgogne-Franche-Comté n'y font pas exception.
- La **revalorisation des salaires** des aides à domicile est une urgence : **18 % de ces professionnels vivent sous le seuil de pauvreté**, contre 6 % en moyenne des salariés français.

Il est temps de mettre en œuvre une **réforme structurelle et pluriannuelle du secteur du Grand Âge**, sans quoi l'accompagnement des personnes vulnérables sera gravement compromis, dans un contexte – qui plus est – d'explosion démographique du nombre de personnes âgées.

Dans le champ des établissements et services du secteur de santé, du social et du médico-social :

- Les établissements et services privés solidaires représentent un **vecteur essentiel d'accès aux soins et à l'accompagnement** sur l'ensemble du territoire.

Ils gèrent notamment **30 % des EHPAD et jusqu'à 90 % des actions dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance.**

- **La pénurie de professionnels s'aggrave** : en 2023, 35 000 postes étaient vacants, avec des taux de vacance atteignant 7 % dans la petite enfance et 92 % des établissements du secteur personnes âgées déclarant des difficultés de recrutement. **Ces tensions RH ont conduit 30 % des structures à fermer des places.**
- En 2025, **29 % des associations disposent de moins de trois mois de trésorerie, et plus de la moitié des subventions renouvelées ont été réduites.**
- L'enquête menée par AXESS (FEHAP-Nexem) révèle que **plus de 80 % des organismes gestionnaires n'ont pas reçu ou ont reçu partiellement les financements nécessaires pour compenser les revalorisations salariales du Ségur en 2024 et 2025.** En 2025, 96 % des financements départementaux sont jugés insuffisants.

En résumé, les associations de la cohésion sociale sont prises en étau entre :

- **La baisse des financements publics** (État et collectivités),
- **La hausse des coûts** liée à l'inflation et aux nécessaires revalorisations salariales

Face à cette crise systémique, l'interfédérale de la cohésion sociale BFC appelle à :

- Une **programmation pluriannuelle claire** des politiques publiques,
- Une **refonte du financement par allocation de ressources**, plus adaptée aux besoins réels des parcours de soins et d'accompagnement,
- Et une **égalité de traitement avec la fonction publique**, notamment en matière de revalorisation salariale.

Notre appel

Nous ne voulons pas d'un effondrement silencieux des associations de Solidarité et du Domicile en Bourgogne-Franche-Comté. Nous vous demandons, en votre qualité de Parlementaires, d'agir pour que la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale 2026 prenne pleinement en compte :

- **La hausse des besoins sociaux et médico-sociaux.**
- **La nécessité de pérenniser et renforcer les financements associatifs.**

- La reconnaissance et la revalorisation des métiers du lien et de l'accompagnement.

Parce qu'**une société solidaire ne se construit pas en affaiblissant ses associations**, nous comptons sur votre vigilance et votre engagement. Nous sommes prêts à vous rencontrer pour trouver ensemble des solutions garantissant le maintien de notre cohésion sociale.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre considération respectueuse.

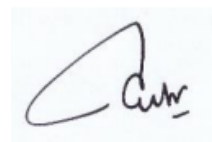
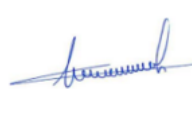
Paul Coizet
Président
UNA BFC

Brice Morey,
Président
FAS BFC

Loïc Grall,
Délégué
régional,
FEHAP BFC

Thierry
Fromont,
Délégué
régional
Nexem BFC

François Marti,
Président,
URIOPSS BFC



Contacts :

FAS BFC : Léo Bégin-Doisy, 06 15 20 26 15 – direction@federationsolidarite-bfc.org

UNA BFC : Marie Givord, 06 38 42 15 17 - unabourgognefranchecomte@gmail.com

FEHAP BFC : Hélène Melquiot, 06 74 72 42 92 - helene.melquiot@fehapa.fr

NEXEM BFC : Gwénola Dumond, 06 08 08 33 30 - g.dumond@nexem.fr

URIOPSS BFC : Catherine Serre, 03 80 68 47 20 - c.serre@uriopss-bfc.fr